

6 DOMAINES D' ACTIONS STRATÉGIQUES

10 Programmes Fédérateurs

LES PÔLES MER DANS LEUR ÉCOSYSTÈME



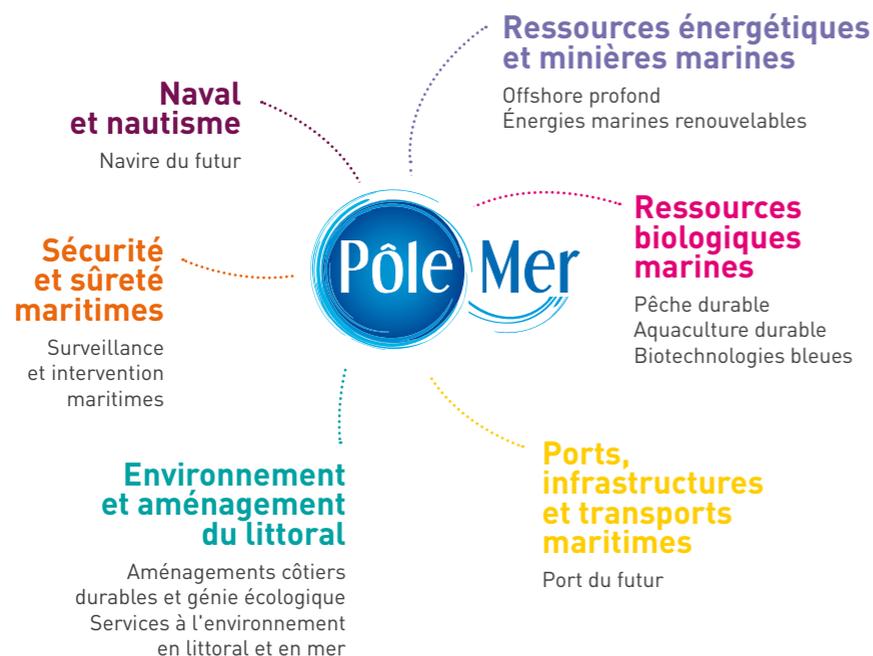
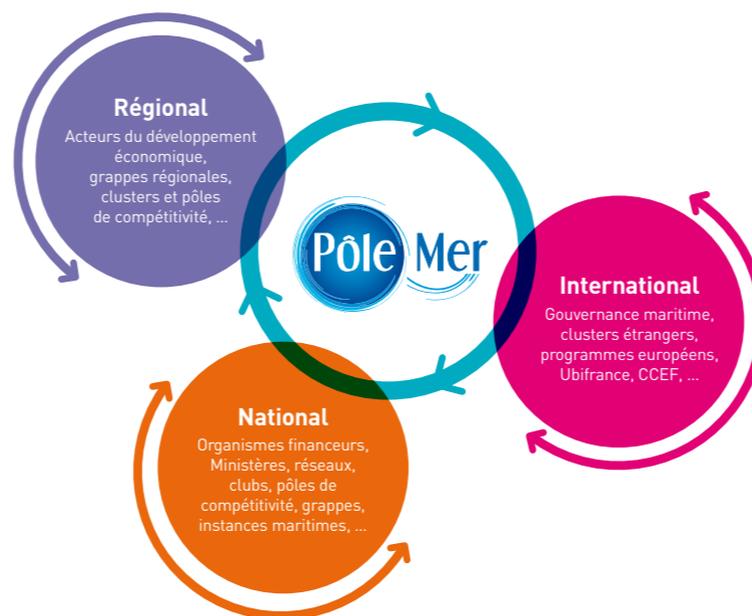
Pour un développement durable de l'économie maritime et littorale

Les deux Pôles Mer Bretagne et Mer Méditerranée et leurs membres ont pour ambition partagée de développer durablement l'économie maritime et littorale, décliné en trois orientations stratégiques :

- * être un des principaux leviers de la politique maritime intégrée,
- * être une référence internationale dans le domaine maritime et littoral et valoriser leurs membres et leurs territoires à travers la marque « Pôle Mer »,

* être un moteur de la compétitivité des entreprises.

Les deux Pôles ont ainsi structuré leur feuille de route autour de 6 Domaines d'Actions Stratégiques dont les périmètres et les enjeux principaux sont communs aux deux territoires et mis en œuvre à travers 10 programmes fédérateurs.



40, rue Jim Sévellec
CS83809 - 29238 Brest Cedex 3
Tél. : +33 (0)2 98 05 63 17 - Fax : +33 (0)2 98 05 47 67
contact@pole-mer-bretagne.com

www.pole-mer-bretagne.com

Suivez le Pôle sur Twitter :
twitter.com/PoleMerBretagne



229, chemin de la Farliède
83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. : +33 (0)4 94 03 89 03 - Fax : +33 (0)4 94 03 89 15
contact@polemermediterranee.com

www.polemermediterranee.com



www.pole-mer.fr

FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE 3.0

2013 - 2018

CAP SUR 2018

Les Pôles de compétitivité Mer, usines à produits et services d'avenir

Tournés désormais vers 2018 avec le lancement de la phase 3.0 de la politique des pôles de compétitivité, les Pôles Mer Bretagne et Mer Méditerranée fixent le cap pour les 6 années à venir.

LES PÔLES MER : UN PUISSANT LEVIER AU SERVICE D'UNE AMBITION MARITIME RÉAFFIRMÉE

* Une coopération innovante et historique qui continue de faire ses preuves

Depuis leur création en 2005, les pôles de compétitivité Mer Bretagne et Mer Méditerranée représentent le pivot des investissements dans la recherche et le développement des technologies maritimes de demain. Plus d'un milliard d'euros d'investissement privé et public ont été engagés depuis 7 ans dans **350 projets collaboratifs** portés par **700 acteurs** industriels et académiques, membres des deux Pôles Mer. Ils concentrent également environ **90% de la recherche et formation françaises en sciences et techniques de la Mer**.

Le modèle innovant des deux Pôles étroitement coordonnés et couvrant les **deux façades maritimes** métropolitaines connectées aux outre-mers a été largement validé par l'expérience. Leur réussite et leur impact ont régulièrement été remarqués, notamment lors des évaluations de 2008 et 2012 ce qui conforte leur

ambition internationale. Leur statut d'interlocuteur légitime et pertinent pour soutenir la croissance bleue a été reconnu par leur implication dans l'ensemble des instances liées au maritime tant au niveau national qu'euro-péen et leur succès dans les investissements d'avenir est le témoignage de leur réussite.

* Les Pôles Mer, acteurs de la croissance bleue

À l'heure où l'économie maritime mondiale représente un chiffre d'affaires annuel de 1500 milliards de dollars, la France a une véritable carte à jouer pour capter une part significative de ces marchés en expansion. D'ici 2020, ces marchés émergents tels que l'extraction de minéraux marins, les énergies marines, les biocarburants d'origine algale, l'aquaculture, etc., devraient générer près de 450 milliards de dollars de chiffre d'affaires annuel mondial.

Dans une économie maritime française qui représente 53 milliards d'euros de chiffre d'affaires, et emploie 300 000 personnes, les entreprises et les centres de recherches, membres des Pôles Mer, poursuivent leurs investissements dans les produits et services maritimes de demain.

* La mer, un enjeu de développement économique pour la France

- * 2^e Zone Economique Exclusive 11 millions de km²
- * 53 milliards d'euros de CA
- * 300 000 emplois directs

SERVICES INNOVATION

Accompagner les membres des Pôles dans leur projet d'innovation

DE L'IDÉE... À LA MISE SUR LE MARCHÉ !



- * Aide à formaliser et structurer un projet
- * Mise en réseau et recherche de partenaires

- * Expertise sur le montage technique et financier d'un projet

- * Promotion des projets labellisés
- * Médiation

- * Accès aux marchés des produits et services issus des projets labellisés
- * Aide au financement de l'industrialisation et de la commercialisation

SERVICES CROISSANCE DES ENTREPRISES

Soutenir la croissance des entreprises, en particulier des PME, et renforcer leur compétitivité

Compétences

- * Adapter les formations existantes
- * Créer des formations répondant aux besoins en nouvelles compétences
- * Valoriser les expertises
- * Promouvoir les nouveaux métiers du maritime

Business & Notoriété

- * Promouvoir l'innovation maritime
- * Médiatiser les actions
- * Vendre les produits et services maritimes de demain
- * Rendre visible et mettre en réseau auprès du Club partenaires

International

- * Valoriser les activités maritimes françaises
- * Participer au réseau de clusters
- * Faciliter l'accès de nos membres au Programme H2020

Financement

- * Lever les co-financements publics État, région, Europe
- * Mobiliser des investisseurs privés au profit des entreprises maritimes

